

J CANADA. PARL. SENAT.
103 COM. PERM. DES RESSOURCES
H72 NATURELLES.
1947
R48 Procès-verbaux et tém.

A42

NAME - NOM

SESSION DE 1947

SÉNAT DU CANADA



DÉLIBÉRATIONS

DU

COMITÉ PERMANENT

DES

RESSOURCES NATURELLES

SUR

LE SUJET D'UNE MOTION DE L'HONORABLE
SÉNATEUR McDONALD (KINGS) À L'ÉGARD
DES ENGRAIS CHIMIQUES

SÉANCE DU MERCREDI 9 JUILLET 1947

TÉMOINS

- M. W. B. Timm, directeur de la division des mines et de la géologie, ministère des Mines et Ressources.
- M. F. Goudge, division des ressources minérales, ministère des Mines et Ressources.
- M. L. H. Cole, division des ressources minérales, ministère des Mines et Ressources.
- M. G. S. Peart, ministère de l'Agriculture.

OTTAWA
EDMOND CLOUTIER, C.M.G., B.A., L.Ph.,
IMPRIMEUR DU ROI ET CONTRÔLEUR DE LA PAPETERIE
1947

COMITÉ PERMANENT DES RESSOURCES NATURELLES

L'hon. J. J. DONNELLY, président

Les honorables sénateurs

Beaubien	Horner	Pirie
(S.-Jean-Baptiste)	Hurtubise	Raymond
Bouffard	Johnston	Riley
Burchill	Jones	Robicheau
Crerar	Kinley	Sinclair
Davies	Lesage	Stevenson
Dessureault	McDonald (<i>Kings</i>)	Sutherland
Donnelly	McGeer	Taylor
Duffus	McIntyre	Turgeon
Dupuis	McLean	Vaillancourt
Ferland	Nicol	White (34)
Hayden	Paterson	

ORDRE DE RENVOI

EXTRAIT des Procès-verbaux du Sénat, séance du mercredi 2 juillet 1947.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat reprend le débat ajourné sur l'interpellation de l'honorable sénateur McDonald (*Kings*):

Que, en vue des récentes découvertes de minerai de phosphate à haute teneur dans la région du Saguenay, province de Québec, ainsi que de potasse de bonne qualité dans la province de Saskatchewan, les autorités fédérales et provinciales compétentes confèrent entre elles afin d'adopter de promptes mesures pour mettre les mines en exploitation, afin de mettre à la portée de nos cultivateurs, à des prix raisonnables, ces produits chimiques de grande valeur, qui sont nécessaires au rétablissement des sols épuisés et à la production de récoltes supérieures, de façon que le Canada puisse se suffire à lui-même en ce qui concerne ses besoins d'engrais chimiques.

Après plus ample débat, et
Sur motion, il est

Ordonné: Que le sujet qui fait la matière de ladite interpellation soit déferé au Comité permanent des ressources naturelles.

Le greffier du Sénat,
L. C. MOYER.

RAPPORT DU COMITÉ

Le MERCREDI 9 juillet 1947.

Le Comité permanent des ressources naturelles, après avoir, conformément à l'ordre de renvoi du 2 juillet 1947, étudié le sujet de la motion proposée par l'honorable sénateur McDonald (*Kings*), savoir:

Que, en vue des récentes découvertes de minerai de phosphate à haute teneur dans la région du Saguenay, province de Québec, ainsi que de potasse de bonne qualité dans la province de la Saskatchewan, les autorités fédérales confèrent entre elles afin d'adopter de promptes mesures pour mettre les mines en exploitation, et pour mettre à la portée de nos cultivateurs, à des prix raisonnables, ces produits chimiques de grande valeur qui sont nécessaires au rétablissement des sols épuisés à la production de récoltes supérieures, de façon que le Canada puisse se suffire à lui-même en ce qui concerne nos engrais chimiques;

a l'honneur de présenter en la matière le rapport suivant:

1. Le Comité a entendu et interrogé les témoins suivants:

M. W. G. Timm, directeur de la Division des mines et de la géologie, ministère des Mines et des Ressources;

M. G. S. Peart, administrateur des fertilisateurs et insecticides, ministère de l'Agriculture;

M. M. F. Goudge, Division des ressources minérales, ministère des Mines et des Ressources;

M. L. H. Cole, Division des ressources minérales, ministère des Mines et des Ressources.

2. Les membres du Comité sont entièrement d'accord sur les termes de la motion et le Comité a l'honneur de recommander que les autorités fédérales et provinciales se concertent en vue d'entreprendre une action commune pour la continuation d'une enquête visant au développement potentiel, sur une échelle commerciale, des découvertes déjà effectuées.

3. Une copie des témoignages rendus est ici produite en appendice.

4. Le Comité recommande l'autorisation de faire imprimer 500 exemplaires du texte anglais et 200 exemplaires du texte français des délibérations du Comité sur ledit sujet de la motion; et que la Règle 100 soit suspendue en tant qu'elle concerne ladite impression.

Le tout respectueusement soumis.

Le président,

J. J. DONNELLY.

Avec la permission du Sénat,

Ledit rapport est adopté.

TÉMOIGNAGES

LE SÉNAT,

OTTAWA, le 9 juillet 1947.

Le Comité permanent des ressources naturelles, à qui a été déféré le sujet de la motion de l'hon. M. McDonald (*Kings*) à l'égard des engrais commerciaux, se réunit à 10 h. et demie du matin, sous la présidence de l'hon. M. Donnelly.

Le PRÉSIDENT: Messieurs, je vois que nous avons quorum. Nous sommes ici à la suite d'une motion, présentée au Sénat par l'hon. sénateur A.-L. Beaubien, et qui se lit comme suit: "Honorables sénateurs, si le Règlement m'y autorise, je propose que cette question soit confiée à l'examen du Comité permanent des ressources naturelles". Le sénateur peut-il nous donner une idée de ce qu'il a à l'esprit?

L'hon. A.-L. BEAUBIEN (*S.-Jean-Baptiste*): La seule chose que j'avais à l'esprit, monsieur le président, est celle-ci: le sénateur McDonald, de la Nouvelle-Ecosse, a déposé une motion au feuilleton dans le but de discuter la question des engrais chimiques, et j'ai l'impression, comme, je le crois, la plupart des membres du Sénat, que c'est une question de la plus haute importance, non seulement au point de vue de la production, mais aussi de l'alimentation. J'ai cru que, même à cette période avancée de la session, il serait à propos d'avoir quelques renseignements sur ce qui se produit dans ces deux domaines du Québec et de la Saskatchewan, afin de se procurer la matière première pour la fabrication des engrais. Je crois que l'hon. M. Crerar s'est abouché avec le ministère des Mines et Ressources, afin d'avoir ici aujourd'hui quelqu'un qui s'y connaît et qui serait en mesure de nous donner des renseignements.

L'hon. M. DAVIES: Comme la session tire à sa fin, est-il opportun de commencer cette enquête qui, probablement, nécessitera plusieurs réunions du Comité? Ne serait-il pas préférable de remettre l'enquête et d'inscrire une motion au feuilleton lors de la prochaine session, et d'y consacrer un certain nombre de séances? Je ne fais que poser la question.

L'hon. M. BEAUBIEN (*S.-Jean-Baptiste*): Voici mon idée: ces fonctionnaires sont en disponibilité; nous pourrions avoir une ou deux séances; tous les renseignements fournis seraient sténographiés et photocopiés et, lors de la prochaine session du Parlement, l'enquête pourrait se continuer. Nous pourrions alors nous servir des témoignages photocopiés pour nous guider l'an prochain.

Le PRÉSIDENT: J'admets volontiers que c'est une question très importante qui doit être étudiée à fond. Le sénateur Vaillancourt a fait, l'autre jour, un très fort plaidoyer en faveur de cette étude. Il appartient au Comité de se prononcer sur la proposition du sénateur Davies, et de dire si, oui ou non, nous devons nous occuper de la question à cette époque avancée de la session. Il y a ici des représentants du Ministère qui, va sans dire, peuvent nous fournir de nombreux renseignements.

L'hon. M. DUFFUS: Je propose d'entendre ces messieurs.

L'hon. M. PATERSON: Certaines déclarations ont été faites à l'égard des cartels. Je me trouve avoir une certaine connaissance de la production d'engrais à Trail, Colombie-Britannique, et je sais que la Consolidated Smelters a distribué une grande quantité d'échantillons dans le but de lancer son produit. Je ne crois

pas qu'elle puisse être accusée d'avoir arrêté la production. Nous pourrions peut-être lui donner l'occasion de se défendre. Je ne sais pas si elle est représentée ici ou non; mais nous ne voulons pas être injustes.

L'hon. M. BEAUBIEN (*S.-Jean-Baptiste*): Non, et je ne crois pas que ce soit l'intention d'aucun sénateur. Il va sans dire que je n'ai pas une telle intention. Mais nous avons cru devoir obtenir quelques renseignements concernant ces domaines dans la Saskatchewan et le Québec que le sénateur Vaillancourt a mentionnés, et c'est dans ce but que des représentants du Ministère sont ici. Monsieur Crerar, vous savez mieux que moi qui ils sont.

L'hon. M. CRERAR: Comme nous arrivons à la fin de la session, il est impossible de faire une enquête approfondie sur la question des cartels, de même que du contrôle et de la distribution des engrais chimiques au Canada. J'espère que notre enquête actuelle pourra constituer une sorte d'enquête préliminaire qui pourra être poursuivie au début de la prochaine session. Puis, si le Comité désire faire enquête sur le fonctionnement des cartels, s'il en existe,—et, pour ma part, je doute fort qu'il y en ait, et je n'en ai pas la preuve—nous pourrions le faire. Comme membre du Comité, je désire avoir quelques renseignements des fonctionnaires de la division des mines, puis de ceux du ministère de l'Agriculture, au sujet des sources disponibles qui existent au Canada pour la production des engrais, du lieu où se trouvent ces sources, et, de cette manière, obtenir des renseignements d'un caractère général.

L'hon. M. SINCLAIR: Et ce qui se fait pour les exploiter.

L'hon. M. CRERAR: Oui. On a fait très peu jusqu'à présent pour les exploiter, mais nos enquêtes dans cette direction nous apporteront des renseignements. A mon sens, le travail que le Comité peut accomplir dans une ou deux séances—il ne peut y en avoir plus de deux—sera purement préliminaire; départ de l'enquête. J'espère qu'ensuite, à la prochaine session, nous pourrions continuer l'étude plus intensivement, et peut-être en arriver à une conclusion pratique et utile.

L'hon. A.-L. BEAUBIEN: Monsieur le président, je propose d'entendre les représentants du ministère des Mines et Ressources qui sont ici.

L'hon. M. DUFFUS: J'appuie la proposition.

La proposition est adoptée.

M. W. B. Timm, directeur de la Division des mines et de la géologie:

LE PRÉSIDENT: Monsieur Timm, nous désirons savoir où se trouvent les ressources naturelles qui conviennent à la production d'engrais chimiques, et quelles sont les possibilités de les exploiter. Voulez-vous nous donner un aperçu général? Les membres du Comité vous poseront des questions.

M. TIMM: Monsieur le président, j'ai lu les *Débats* du Sénat, en date du 19 juin et du 2 juillet, et je suis parfaitement d'accord avec les exposés des honorables sénateurs à l'effet que c'est tout un problème de trouver, au Canada, des matières premières pouvant être utilisées à la production d'engrais commerciaux. Jusqu'à présent, nous n'avons pas trouvé ces ressources premières en quantités économiques pour la production des engrais de phosphate et de potasse. Toutefois, il y a des sels de phosphate et de potasse dans un grand nombre d'endroits au Canada et, récemment, lors de forages pratiqués pour la recherche de pétrole dans la Saskatchewan, on a trouvé, dans quelques trous, des gisements de sel de potasse à une profondeur variant de 3,600 à 7,000 pieds environ.

L'hon. M. CRERAR: Où étaient-ils situés?

M. TIMM: Ces gisements de potasse ont été découverts dans des puits creusés spécialement pour l'exploration pétrolière, à partir du village d'Unity jusqu'à la frontière sud-est de la Saskatchewan. Ces divers puits sont situés sur une ligne plus ou moins parallèle aux Rocheuses ou au contact précambrien.

Deux de mes collègues, MM. M. F. Goudge et L. H. Cole, de notre Division des ressources minérales au Bureau des mines, sont ici aujourd'hui. Ces messieurs ont suivi le développement de la potasse et du phosphate de très près, et ils seront en mesure de répondre aux questions bien mieux que moi-même. Avant de reprendre mon siège, je dois dire que le ministère des Mines s'intéresse beaucoup au problème de trouver des matières premières au Canada. Nous constatons qu'en tant qu'il s'agit des sels de phosphate et de potasse, notre approvisionnement vient entièrement des Etats-Unis à l'heure actuelle. Les phosphates viennent principalement de la Floride et du Montana, et la potasse, du Nouveau-Mexique et de la Californie.

Je dois dire qu'il y a quelques années, alors que la Consolidated Mining and Smelting Company étudiait la question du contrôle de la fumée s'échappant des cheminées de sa fonderie de Trail, elle a voulu trouver un débouché pour l'acide sulfurique provenant de cette opération; elle a donc fait des explorations considérables quant aux matières premières pouvant être utilisées en rapport avec cette production d'acide sulfurique. On a trouvé des gisements de phosphate dans les Rocheuses, mais ils étaient de qualité trop inférieure pour être d'intérêt économique. La compagnie a fait un énorme travail, et nous avons fait de même, en essayant de traiter ces phosphates pour qu'ils soient utilisés, mais jusqu'à présent, rien n'a été accompli. Comme vous le savez, l'usine de Trail importe de l'Etat du Montana où il y a des gisements de minerai à haute teneur.

Relativement à la potasse, nous avons les récents forages pratiqués en Saskatchewan. On a rencontré des sels de potasse dans quelques-uns. La plus faible profondeur des trous ayant démontré des résultats quelconques à date est d'environ 3,700 pieds.

L'hon. M. DAVIES: Y a-t-il de la potasse en quantité?

M. TIMM: Nous ne le savons pas; c'est là le problème. Il faudra pratiquer beaucoup de forages avant de pouvoir déterminer l'étendue du gisement et la qualité du minéral.

L'hon. M. HORNER: Savez-vous jusqu'à quelle profondeur on creuse dans le Montana?

M. TIMM: Cela se rapporte aux phosphates, mais nous sommes à parler de la potasse.

L'hon. M. WHITE: Il faudrait que ce fût un gisement assez considérable pour l'exploiter d'une façon avantageuse, n'est-ce pas?

M. TIMM: Il faudrait que ce fût un gisement considérable pour l'exploiter avantageusement à une profondeur de 3,700 pieds. Je crois que les gisements du Nouveau-Mexique sont beaucoup moins profonds, soit de 1,000, 1,500 ou 1,600 pieds.

L'hon. M. HAYDEN: Creusent-ils dans des puits ouverts à cet endroit?

M. TIMM: Non, des puits de mine; ce sont des mines souterraines.

L'hon. M. HORNER: On me dit qu'une compagnie d'exploitation a été créée en Saskatchewan.

M. TIMM: A ma connaissance, aucune compagnie n'a encore été formée. Il y en a une qui s'occupe de l'exploitation d'une couple de puits de sel près du village d'Unity. On me dit que la province de Saskatchewan s'est réservé les droits à toute potasse provenant de ces puits.

L'hon. M. VAILLANCOURT: Avez-vous des renseignements au sujet du territoire de Buckingham?

M. TIMM: Comme les membres du Comité le savent, je crois que de 1870 à 1892, nous avions une industrie du phosphate dans le district de la Gatineau, de même qu'à certains endroits de l'est d'Ontario. Une quantité considérable de potasse a été extraite et mise sur le marché, mais ces mines n'ont pas eu de rendement commercial depuis la découverte des phosphates de Floride.

L'hon. M. VAILLANCOURT: Ne peut-on pas s'assurer si, oui ou non, nous avons des phosphates et de la potasse au Canada?

M. TIMM: Le ministère des Mines est très intéressé à découvrir de nouvelles sources de matières premières au Canada. Nous en recherchons tout le temps. Nous avons fait un travail considérable sur les gisements de phosphate au nord d'Ottawa, afin d'amener le produit à une qualité qui permette de l'utiliser, mais, jusqu'à présent, nous n'avons pas réussi à produire un phosphate susceptible de concurrencer celui importé de Floride.

L'hon. M. CRERAR: Nos gisements sont de qualité inférieure?

M. TIMM: Oui.

L'hon. M. CRERAR: Et vous n'avez pas trouvé le moyen de les mettre à profit?

M. TIMM: Oui, mais même après cela, ils ne peuvent faire concurrence aux phosphates de Floride. Nul doute qu'au cours de la guerre, de petites quantités de phosphate ont été extraites des diverses mines du nord d'Ottawa, de l'est d'Ontario, et vendues à la raffinerie de Buckingham, mais on doute fort que ces mines continuent de rapporter.

L'hon. M. VAILLANCOURT: J'ai ici un rapport du ministère des Mines de Québec à l'effet que le phosphate de Buckingham, dans la région de la Gatineau, est de très bonne qualité.

M. TIMM: Il est certain que l'on peut obtenir la qualité, mais c'est une question d'économie.

L'hon. M. VAILLANCOURT: Mais si nous commençons au début, la qualité est très bonne et nous pouvons exploiter à bon compte.

M. TIMM: Cela peut être bien vrai; nous pourrions exécuter un travail considérable de recherches et d'exploitation de ces gisements de phosphate, et en trouver quelques-uns qui soient économiques, mais il faut beaucoup d'argent. Je ne pense pas que le Gouvernement puisse consacrer des fonds à ce travail. Il faudrait que l'entreprise privée s'en occupât et, jusqu'à présent, elle n'a pas trouvé de gisements économiques.

L'hon. M. BEAUBIEN: En tant qu'il s'agit du Ministère, il ne dépense pas d'argent pour trouver des gisements d'engrais de qualité supérieure?

M. TIMM: Le seul argent que nous dépensons sert à nos relevés géologiques et à l'envoi des groupes ambulants, non pas spécialement pour trouver du phosphate et de la potasse, mais pour faire le relevé du terrain.

L'hon. M. BEAUBIEN: Mais, recherchez-vous réellement des minéraux?

M. TIMM: Oui.

L'hon. M. DUFFUS: Vous recherchez tout ce qui a de la valeur?

M. TIMM: Oui.

L'hon. M. HORNER: Si j'en juge par les remarques du sénateur Vaillancourt, ce dernier croit qu'il y a des cartels intéressés à empêcher cette exploitation à Buckingham (Qué.)?

M. TIMM: Je suis fort peu au courant des cartels. Je sais qu'il y eut un cartel de l'engrais pendant quelques années mais, à ma connaissance, nous recevons de la matière première des Etats-Unis à un prix que j'estime très raisonnable.

L'hon. M. TAYLOR: Et en quantité suffisante?

M. TIMM: Oui.

L'hon. M. PATERSON: A un prix aussi bas que celui payé par les Américains?

M. TIMM: Certainement non, à cause des frais de transport.

L'hon. M. PATERSON: Y a-t-il des droits à payer?

M. TIMM: Je ne suis pas sûr, mais je ne crois pas qu'il y ait de droits sur cette matière quand elle entre au pays. Un autre de ces messieurs pourrait probablement répondre à cette question.

L'hon. M. CRERAR: Nous pourrions peut-être appeler un de ceux qui ont examiné les découvertes de potasse dans la Saskatchewan.

M. TIMM: Alors vous pouvez appeler M. Cole.

L'hon. M. SINCLAIR: D'après vos remarques, monsieur Timm, est-il raisonnable de présumer qu'au point de vue commercial, il est plus profitable d'importer un phosphate de qualité supérieure que d'exploiter la qualité inférieure que nous avons ici?

M. TIMM: Jusqu'à présent, il est plus profitable d'importer la matière première des Etats-Unis que d'exploiter la nôtre de qualité inférieure.

Le PRÉSIDENT: Merci, monsieur Timm. Je crois que le Comité sera heureux d'entendre M. Cole, comme M. Timm l'a proposé.

M. L. H. COLE: Oui, monsieur le président.

Le PRÉSIDENT: M. Timm a dit que vous êtes plus au courant des perspectives d'obtenir de la matière première pour fins d'engrais.

M. COLE: Quant à la potasse seulement. Il y a deux ou trois ans, un certain nombre de puits profonds ont été creusés dans la Saskatchewan et l'Alberta pour la recherche du pétrole; on y a rencontré des gisements de chlorure de sodium, qui est du sel ordinaire et, dans quelques-uns de ces trous et à la partie supérieure de ces couches de sel, il y avait des indices de potasse. La première potasse découverte était sous forme de chlorure, de la sylvite mélangée avec du chlorure de sodium, soit du sel ordinaire. Dans un des trous plus récents, on a rencontré un autre minéral de potasse, de la carnallite qui est du chlorure de magnésium de potasse. Lorsque le Ministère apprit que l'on avait découvert ce sel dans plusieurs de ces puits, il commença à recueillir tous les renseignements. Nous nous sommes rendus dans l'Ouest et avons pu examiner les premières carottes de soude provenant de plusieurs de ces puits. Il y avait environ dix-huit puits où l'on avait constaté la présence de chlorure de sodium. Dans cinq ou six, nous avons trouvé des indices de minéraux de potasse dans les couches supérieures, minéraux dont la teneur variait de 1 p. 100 jusqu'à une quantité beaucoup plus élevée. Lorsque nous avons reçu l'analyse finale concernant l'un des puits, nous avons constaté qu'il y avait, près de la surface, une couche de formation saline d'environ 21 pour cent K_2O .

L'hon. M. WHITE: Quelle était la profondeur du gisement?

M. COLE: A environ 3,700 pieds de la surface.

L'hon. M. WHITE: La profondeur du gisement?

M. COLE: Onze pieds d'épaisseur. C'est le pourcentage le plus élevé à date. Depuis que ce puits a été creusé, le gouvernement de la Saskatchewan a signé une entente avec une compagnie de sel, connue sous le nom de Prairie Salt Company, pour exploiter les couches de sel à Unity et dans les environs, ce qui est près du puits de la première découverte. C'est à environ douze milles du puits de la découverte. La compagnie a creusé récemment deux puits juste au sud-est d'Unity et y a trouvé des couches de sel d'à peu près la même épaisseur que celle du puits de découverte. Les gisements de potasse sont actuellement au sommet de cette formation dans les deux puits, mais je viens de terminer l'échantillonnage à Montréal, et les analyses sont actuellement à se faire.

L'hon. M. WHITE: Avez-vous une idée de la superficie des gisements?

M. COLE: Non, nous n'avons que ces deux puits et le puits primitif; ils sont à une distance de douze milles.

L'hon. M. PATERSON: De sorte que vous en avez beaucoup, si les gisements s'étendent entre les deux points?

M. COLE: En tout cas, s'il n'y a pas d'interruption du gisement entre les deux puits, c'est douze milles.

L'hon. M. DAVIES: La compagnie de sel est-elle canadienne?

M. COLE: C'est la Dominion Tar and Chemical Company de Montréal, la même compagnie qui exploite à Waterways, Alberta.

L'hon. M. DAVIES: Je ne comprends pas très bien comment le gouvernement de la Saskatchewan entre en scène. Je croyais que les minéraux étaient sous le contrôle du gouvernement fédéral.

M. COLE: Non, sous celui des gouvernements provinciaux, je crois.

L'hon. M. CRERAR: Ils appartiennent au gouvernement provincial.

L'hon. M. DAVIES: Mais le gouvernement fédéral fait les travaux d'expérimentation?

M. COLE: Nous les aidons autant que possible dans l'exploitation, parce que c'est d'un intérêt national.

L'hon. A.-L. BEAUBIEN: Votre Ministère fait-il des recherches en plus de l'échantillonnage du minéral?

M. COLE: Nous recueillons toutes les données que nous pouvons, nous faisons le relevé des carottes de soude, nous examinons les occasions possibles et les meilleurs endroits de creusage futurs.

L'hon. A.-L. BEAUBIEN: Et lorsque vous en venez à la conclusion que c'est le meilleur endroit pour le creusage, creusez-vous?

M. COLE: Je n'en sais rien.

L'hon. M. CRERAR: Jusqu'à présent, quelle a été la qualité du sel de potasse dans le second trou à douze milles plus loin?

M. COLE: Il était bien semblable en apparence...en avez-vous vu un échantillon?

L'hon. M. CRERAR: Non. Vous dites que le premier était d'environ 20 p. 100.

M. COLE: Il contenait environ 20 p. 100 de K_2O . C'est ainsi que nous désignons tous les sels de potasse; tout est converti en équivalent de K_2O . Si nous avons de 96 à 98 p. 100 de chlorure de potassium, c'est environ 60 ou 62 p. 100 de K_2O ; tout est converti en K_2O afin de comparer le sulfate de potassium, le chlorure de potassium ou tous les autres sels de potasse. Voici un morceau de la carotte de soude prélevée dans un puits du sud de la Saskatchewan à environ 7,600 pieds.

L'hon. M. CRERAR: Qu'est-ce?

M. COLE: C'est de la sylvanite, un mélange de chlorure de potassium et de chlorure de sodium.

L'hon. A.-L. BEAUBIEN: Quel est le pourcentage des deux?

M. COLE: Environ 30 à 40 p. 100 du KCl , et le reste est du $NaCl$.

L'hon. M. DAVIES: Que signifient ces termes?

M. COLE: $NaCl$ est du chlorure de sodium, ou du sel ordinaire; le chlorure de potassium.

L'hon. M. DAVIES: C'est-à-dire le KCl ?

M. COLE: Oui. Actuellement, nous ne pouvons nous baser que sur les résultats obtenus au puits d'Unity et sur les possibilités des deux autres puits au sud-est d'Unity.

L'hon. M. CRERAR: Dont vous n'avez pas encore l'analyse finale?

M. COLE: Nous n'avons pas encore l'analyse complète de ces puits.

L'hon. A.-L. BEAUBIEN: Creuse-t-on plusieurs puits pour le pétrole dans ce district?

M. COLE: A ma connaissance, il n'y a pas actuellement en cours d'exécution dans ce district.

L'hon. A.-L. BEAUBIEN: Afin de faire une découverte, il vous faudra attendre que quelqu'un creuse?

M. COLE: Je le crois; ou que l'on creuse précisément pour obtenir de la potasse.

L'hon. A.-L. BEAUBIEN: Qui se chargerait des forages?

M. COLE: Je ne sais pas.

L'hon. A.-L. BEAUBIEN: Votre ministère ne le ferait pas?

M. COLE: Je ne sais pas si ce serait une entreprise fédérale ou provinciale.

L'hon. M. DAVIES: Cette compagnie, actuellement à l'œuvre, exploite des mines de sel, n'est-ce pas?

M. COLE: Elle n'a pas de droits à la potasse; si elle rencontre ou récupère de la potasse, il faut qu'elle la remette au gouvernement de la Saskatchewan.

L'hon. M. CRERAR: Pouvez-vous donner quelques renseignements sur la manière dont ces sels de potasse sont extraits du sol? Peuvent-ils être extraits comme du charbon? Quel est le procédé?

M. COLE: Il y a deux moyens: la dilution et l'extraction pure et simple.

L'hon. M. DUFFUS: Le forage?

M. COLE: Oui. Le premier procédé consiste à envoyer de l'eau dans le trou, pour dissoudre le sel; la solution obtenue est pompée et on la fait évaporer pour obtenir le sel.

L'hon. M. CRERAR: Est-ce la manière dont le sel est obtenu?

M. COLE: Oui; l'eau introduite dans le puits dissout le sel; on pompe ensuite la saumure que l'on laisse évaporer pour obtenir du sel. Il va sans dire qu'on ne peut contrôler la partie de la couche de sel à dissoudre; l'embarras de procéder par voie de dilution est que vous ne pouvez prévoir quel côté la solution liquide va prendre. Si vous atteignez un gisement de potasse, vous pouvez avoir de la saumure saturée de potasse et, après deux ou trois mois, les issues peuvent être à une plus grande profondeur; vous pouvez alors atteindre du chlorure du sodium pur ou du sel ordinaire et extraire une saumure qui n'est que du sel ordinaire et ne contient pas de potasse du tout. Vous n'avez pas le contrôle de cette méthode.

L'extraction minière ordinaire est coûteuse, et il y a de sérieux problèmes reliés au creusage d'un puits. En voici trois: on peut rencontrer de l'eau qu'il faut alors contenir; en deuxième lieu, il y a la possibilité de rencontrer du gaz naturel qu'il serait difficile d'intercepter; troisièmement, il y a l'embarras des schistes qui reposent sur les gisements de sel; lorsque l'eau les atteint, ils gonflent et glissent. De la sorte, nous ne savons pas actuellement la méthode qui sera finalement adoptée pour recouvrer la potasse, s'il y a là des gisements en quantité suffisante.

L'hon. M. HORNER: Connaissez-vous quelque chose à l'égard de l'exploitation des mines de sel au Manitoba? Procède-t-on en faisant l'évaporation de la saumure?

M. COLE: On procède en faisant évaporer la saumure qui n'est pas même saturée; la saturation n'est que de 70 p. 100. C'est une saumure naturelle et souterraine, à une profondeur d'environ 1,500 pieds; on la pompe et on la fait évaporer pour recouvrer le sel.

L'hon. M. DAVIES: Est-ce en Saskatchewan seulement que vous découvrez de la potasse?

M. COLE: Nous avons un faible pourcentage de potasse dans un des puits en Alberta, mais l'analyse n'indique que 4 p. 100. Je dois dire qu'il y a deux emplacements dans le sud-est de la Saskatchewan, un à Radville et l'autre à Ogema. Ceci provient de la mine de sel d'Ogema où nous avons rencontré de la potasse variant de 10 à 20 p. 100 en K_2O ; mais c'est à une grande profondeur. La seule potasse que nous avons trouvée en Alberta est à Provost, où l'analyse la plus élevée que nous avons eue accuse 4 p. 100 K_2O .

L'hon. M. BEAUBIEN (S.-Jean-Baptiste): Supposons que vous découvriez un gisement considérable aux environs de Unity, Saskatchewan, et qu'il y ait des possibilités, quel est le pourcentage qu'il vous faudra pour l'exploiter commercialement?

M. COLE: On exploite actuellement au Nouveau-Mexique des gisements de chlorure de potassium, soit de la sylvite, qui, en 1945, avait une teneur moyenne de 21 à 34 p. 100 de K_2O ; et, cela, à une profondeur de mille à seize cents pieds. Il nous faudrait travailler à deux fois cette profondeur.

L'hon. M. CRERAR: Comment extrait-on ce minéral au Nouveau-Mexique?

M. COLE: Par l'extraction minière.

L'hon. M. CRERAR: Pure et simple?

M. COLE: Oui.

L'hon. M. CRERAR: Et il y a un puits?

M. COLE: Un puits, des galeries et des piliers, puis on recourt à la flottation et autres procédés pour amener la teneur de chlorure de potassium à 96 et 98 p. 100.

L'hon. M. DAVIES: Le sol vous donne-t-il une indication? Comment déterminez-vous les endroits à explorer? Ainsi, je me demande si vous ne pourriez pas trouver de ces engrais dans le nord du Québec ou l'Alberta; est-ce simplement dans les Prairies que vous les recherchez?

M. COLE: C'est plutôt dans les dépôts sédimentaires de l'Ouest que nous faisons des explorations, bien qu'il existe de très considérables quantités de sel partout au Canada, à l'exception de la province de Québec. A ma connaissance, nous n'avons pas encore rencontré de sel dans cette province. Cela ne veut pas dire que nous n'en trouverons pas un jour ou l'autre.

L'hon. M. DUFFUS: Vous servez-vous de sel pour produire de l'engrais?

M. COLE: Je ne crois pas que nous nous en servions. Je veux parler du chlorure de sodium, du sel ordinaire.

Le PRÉSIDENT: D'après ce que vous laissez entendre, monsieur Cole, la potasse et le sel sont pratiquement à côté l'un de l'autre. N'y a-t-il pas moyen de conclure une entente par laquelle la compagnie de sel extraierait la potasse et diviserait le produit plus tard?

M. COLE: Elle se sert de la méthode de dilution. Elle dissout son sel et on ne sait pas la quantité de potasse qu'elle obtiendra dans ses saumures. Nul doute qu'il y aura cette récupération lorsqu'elle commencera.

Le PRÉSIDENT: En ce qui vous concerne, ce n'est encore qu'à l'état d'expérience.

M. COLE: Oui. Nous ne connaissons pas les quantités susceptibles d'être obtenues à cet endroit ni quoi que ce soit à cet égard, mais nous avons quelques analyses de ces sels, et nous avons trouvé des indices de potasse dans plusieurs des puits à des endroits très séparés, mais nous ne savons pas si ce sont des gisements continus ou des gîtes isolés.

Le PRÉSIDENT: M. Goudge peut peut-être nous renseigner.

M. M. F. GOUDGE: A propos de nos ressources d'engrais au pays, il nous faut tenir compte des approvisionnements d'azote, de phosphate, de potasse et de soufre, de même que des matières de chaulage, comme la pierre calcaire, la dolomie, la magnésite et le reste. Nous ne manquons pas d'azote, loin de là. Bien que nous n'ayons pas de gisements de minerais de nitrate solubles, les immenses usines de Trail, de Calgary, de Niagara Falls et d'ailleurs extraient l'azote de l'air, de sorte que nous n'avons pas eu à nous tracasser à cet égard. Nous ne sommes pas si bien approvisionnés en phosphates, cependant. Comme M. Timm l'a dit, nous avons recherché du phosphate un peu partout. Les gisements les plus considérables de roche de phosphate sont dans l'Ouest canadien, dans le Pas du Nid-de-Corbeau; ils ont été découverts par la Consolidated Mining and Smelting Company, et la compagnie y a fait beaucoup de travail en vue d'utiliser le minéral pour l'engrais, mais il est de qualité trop inférieure, de sorte qu'il a été mis de côté en faveur de celui du Montana. La Consolidated Mining and Smelting Company possède là-bas trois mines considérables dont elle tire ses approvisionnements pour la fabrication d'engrais de phosphates canadiens. Dans l'Est, il y a beaucoup d'apatite, (phosphate tricalcique) répartie en plusieurs petits gisements dans le district de la Gatineau et de la Lièvre, de même que dans les cantons de Bedford et de Burgess dans l'est d'Ontario. La production de l'apatite est une industrie qui fonctionne depuis plusieurs années, mais je ne crois pas qu'en aucune année depuis 1910 la production ait atteint plus de mille tonnes, et il nous faut à peu près—et M. Peart peut me corriger, si je suis dans l'erreur—300,000 tonnes de phosphate au Canada pour nos besoins d'engrais. En vérité, c'est à peine suffisant. Comme source de phosphate, l'apatite est très coûteuse. Elle se présente avec d'autres minerais, ordinairement le mica dont elle devient un sous-produit. La production canadienne entière est actuellement employée par l'Electric Reduction Company de Buckingham et sert à la fabrication du phosphore élémentaire, de la poudre levain et d'autres produits du phosphore. Alors, il n'y a pas de source considérable de phosphate dans nos gisements d'apatite.

Nous connaissons depuis plusieurs années des gisements de minerais de titane de fer le long de la rivière Saguenay, près d'Arvida. Dans le passé, ils ont été principalement considérés comme source de titane, mais quelques-uns de ces gisements contiennent beaucoup de minerai de phosphate, l'apatite. La majeure partie du travail fait jusqu'ici sur ces gisements se rapportait au fer et au titane et nous ne nous sommes pas beaucoup occupés du phosphate, mais nous nous proposons d'étudier la chose à ce point de vue avant bien longtemps, et nous aurons d'autres renseignements d'ici un mois environ.

Ceci explique assez bien la situation du phosphate, excepté pour la scorie. La Dominion Steel and Coal Corporation de la Nouvelle-Ecosse utilise un minerai de fer à haute teneur de phosphore qui vient de Terre-Neuve, et dont les scories contiennent beaucoup de phosphate. On est à construire une usine pour utiliser cette scorie basique afin d'en récupérer le phosphate et obtenir en même temps une source de chaux pour le sol. C'est un projet du gouvernement de la Nouvelle-Ecosse.

M. Cole a traité de la situation de la potasse au Canada.

Une quantité considérable de soufre entre dans la fabrication des engrais; de fait, je crois que cette industrie est de beaucoup la plus grande consommatrice de soufre élémentaire ou d'acide sulfurique sur le continent. Nous n'avons pas de soufre naturel au Canada, mais nous avons des ressources considérables de sulfates et de sulfures, c'est-à-dire des minéraux dans lesquels le soufre est allié à d'autres matières. A propos de la fonderie de Trail, tous ont entendu parler du problème de la fumée il y a des années. On utilise maintenant les composés de soufre provenant de cette fumée. Ce sont ces composés qui

causaient les dommages; maintenant, Trail est une source importante d'acide sulfurique pour les engrais. La mine de Noranda a une quantité de pyrite, de sulfure de fer, dans son minerai. On récupère cette pyrite et la vend depuis des années comme source de soufre. Il y en a aussi à Waite Amulet et dans la mine Britannia de la Britannia Mining and Smelting Company. La pyrite est une source considérable de soufre en Europe, particulièrement en Espagne, en Italie et en Allemagne. On l'utilise beaucoup en Allemagne. Notre pyrite canadienne peut fournir de grandes quantités de soufre. Puis, dans les Maritimes, nous avons d'immenses gisements de gypse et d'anhydrite. Le gypse est du sulfate de calcium contenant une certaine quantité d'eau; l'anhydrite est du sulfate de calcium pur. L'anhydrite n'est pas beaucoup utilisée dans le moment. On se propose maintenant de l'utiliser comme source de soufre en la mélangeant avec des phosphates apportés de Floride. Cette proposition a des avantages bien réels. Vous avez là un sous-produit du ciment Portland. Le succès de toute l'affaire dépend en grande partie de la vente du ciment Portland. Si vous ne pouvez pas vendre le sous-produit de ciment de Portland, ce n'est pas économique en concurrence avec les approvisionnements qui peuvent être importés des Etats-Unis.

Dans l'Ouest, nous avons beaucoup de sulfate sous forme de sulfate de soude; il y en a des gisements considérables dans les Prairies. Le marché de ce produit est dans l'Est; on le distribue dans Ontario, Québec et les Maritimes.

Il y a deux ans, après la guerre, j'étais en Allemagne pour visiter des industries utilisant des minéraux non métalliques, et j'ai été grandement surpris de quelques-uns des moyens dont les Allemands se servaient pour utiliser leurs matières premières domestiques. Ces moyens m'ont paru économiques et méritent qu'on les mette à l'essai ici, en particulier à l'égard des sources domestiques de soufre. Les Allemands recevaient une bonne partie de leur pyrite d'Espagne, mais à la fin de la dernière guerre et au cours de la première guerre, ils firent beaucoup de progrès dans ce sens, alors que leurs approvisionnements de soufre les tracassaient; ils se tournèrent vers leurs propres minéraux sulfureux qui sont la pyrite, l'anhydrite et le gypse semblables à ce que nous avons au Canada, et découvrirent de nouveaux engrais et de nouveaux moyens de les fabriquer, ce qui semble donner de bons résultats. M. Peart a probablement d'autres renseignements sur ces produits. Il y a de grandes possibilités au pays d'allier certains minéraux non métalliques, y compris la pyrite que nous considérons généralement comme un minéral non métallique ou industriel, et en faire des produits de valeur pour les engrais.

Quant aux matières de chaulage, qui sont considérées comme d'importance fondamentale,—il faut que le sol soit bien pourvu de calcium et d'un peu de magnésium avant que l'engrais concentré ait son plein effet—nous en avons en quantité d'un bout à l'autre du Canada. Il n'y a pas d'embarras à ce sujet. Toutes nos carrières de pierre à chaux qui produisent de la pierre concassée dans les provinces de Québec, d'Ontario, du Manitoba et de la Colombie-Britannique ont d'immenses amoncellements de poussière de pierre à chaux de rebut qui peut être utilisée sur la terre. C'est simplement un problème de transport.

Je crois que cela embrasse à peu près tout le domaine d'une façon générale. Je serai heureux de répondre à toute question qui pourra m'être posée.

L'hon. M. DUFFUS: Comme l'approvisionnement semble être aisément disponible, est-il économiquement rationnel de l'expédier dans Ontario?

M. GOUDGE: L'approvisionnement de quoi?

L'hon. M. DUFFUS: De chaux.

M. GOUDGE: Ontario utilise relativement peu de chaux, mais les Maritimes et Québec en utilisent beaucoup.

L'hon. M. DUFFUS: Je suppose qu'une bonne quantité de chaux est utilisée dans les engrais concentrés.

L'hon. M. VAILLANCOURT: La chaux n'est pas un engrais.

M. GOUDGE: A proprement parler, l'expression "chaux" ne devrait s'appliquer qu'à l'oxyde ou à l'hydrate et non pas à la pierre à chaux non cuite. Il y a très peu de chaux d'utilisée dans la fabrication des engrais, mais des quantités considérables de pierre à chaux pulvérisée sont incorporées dans quelques engrais mélangés, parce que le calcium est généralement reconnu comme une nourriture nécessaire aux plantes.

Le PRÉSIDENT: Elle est très avantageuse pour la terre forte.

M. GOUDGE: Oui, elle allège la terre forte; facilitant le labourage, elle est essentielle à la bonne croissance de la luzerne, des légumes et autres récoltes de cette nature.

Le PRÉSIDENT: Elle est d'une valeur très importante comme engrais sur certains terrains.

L'hon. M. CRERAR: S'est-on occupé de savoir s'il y a de la scorie convenable dans les mines comme Noranda et Trail?

M. GOUDGE: Les scories de fonderie ne sont pas du genre naturellement en usage dans l'agriculture, parce qu'elles ne contiennent que peu ou pas de phosphate. Nous n'en avons jamais fait un examen complet, cependant.

Le PRÉSIDENT: Je vous remercie beaucoup, monsieur Goudge.

M. G. S. PEART, du ministère de l'Agriculture: Je suppose que je dois faire mes remarques comme un fonctionnaire du ministère de l'Agriculture plutôt que de l'administration des engrais, puisque cette dernière n'existe plus.

Le PRÉSIDENT: C'est comme vous voudrez.

M. PEART: Nous, du ministère, désirons ardemment que les gisements naturels de phosphate et de potasse au Canada soient exploités aussi vite que possible. Je fais peut-être mieux de commencer par expliquer l'expérience que nous avons acquise pendant les années de guerre. Le Canada a été à court d'engrais de phosphate et de potasse pendant les six dernières années mais, en même temps, nous avons produit de l'azote en excédent des besoins domestiques. Si le Canada avait eu 20 p. 100 plus d'engrais de phosphate et de potasse cette année, cet engrais aurait pu être vendu aux cultivateurs. Ces derniers en désiraient, mais ne pouvaient en obtenir. Pendant toute cette période de six ans, il nous a fallu diminuer l'analyse du phosphate et de la potasse dans l'engrais, afin de pouvoir le distribuer le mieux possible. Nous désirons nous débarrasser aussi vite que possible d'un engrais de basse analyse qui contient beaucoup de remplissage. Nous aimerions à fournir au cultivateur une nourriture des plantes qui contienne peu ou pas de remplissage.

L'hon. M. CRERAR: Quel est le degré de potasse que vous désirez?

M. PEART: Ainsi, au lieu de 2-12-6, il pourrait être de 4-24-12. Dans ce cas, le cultivateur n'aurait qu'à employer la moitié de la quantité pour le même montant de nourriture des plantes, et le coût de celle-ci diminuerait en proportion. Quant à l'approvisionnement, cette année, les producteurs des Etats-Unis viennent justement de nous informer qu'ils ne fourniront qu'environ 80 p. 100 de la potasse qu'ils ont fournie au Canada l'an dernier, ce qui représentait à peine 75 p. 100 de nos besoins. L'an dernier, il nous a fallu importer d'Allemagne de la potasse extrêmement coûteuse. Une seule consignation livrée à Halifax a coûté au peuple canadien \$80,000 de taxes pour les exigences maritimes. La situation, telle que nous la voyons est la suivante: il y a dix ou quinze ans, le Canada utilisait environ 300,000 tonnes d'engrais. Maintenant, nous en utilisons approximativement 750,000 tonnes. Lorsque la quantité employée était relativement faible, nous n'avions pas de difficulté à importer toutes les quantités requises de potasse et de phosphate, mais maintenant que la consommation domestique a augmenté de beaucoup, (plusieurs d'entre nous pensent

qu'elle dépassera un million de tonnes dans dix ans) les pays étrangers peuvent ne pas être en mesure de nous approvisionner entièrement à l'avenir. En parlant de la potasse en particulier, j'ai lu, il y a à peu près un an, un rapport de Washington indiquant que la réserve totale de potasse, basée sur la consommation actuelle, ne durerait que quatre-vingts ans. Une telle période s'écoule vite dans l'histoire d'une nation, et à moins de découvrir d'autres approvisionnements sur le continent dans l'intervalle, il y aura bientôt pénurie. A ce propos, les Etats-Unis ont déjà demandé à leur propre industrie des engrais chimiques d'importer toute la potasse qu'elle peut, plutôt que d'utiliser la potasse de production américaine. C'est la principale raison qui a diminué l'approvisionnement du Canada cette année.

L'hon. M. CRERAR: L'Allemagne a-t-elle des gisements considérables?

M. PEART: Je crois qu'elle en a de très considérables. Quant aux phosphates, tout notre approvisionnement de roche pour l'est du Canada provient de Floride. Toutefois, au cours des années de guerre et en particulier l'an dernier, l'Est du Canada n'a pu obtenir suffisamment de roche de phosphate de Floride pour que les usines de superphosphates donnent leur plein rendement. Nous avons coutume de fabriquer 90,000 tonnes de superphosphates et, maintenant, nous en fabriquons 250,000, ce qui requiert presque trois fois le tonnage de roche de phosphate d'autrefois. D'après moi, ce n'est qu'une question de temps avant que cet approvisionnement disponible des pays étrangers soit sérieusement insuffisant, particulièrement en temps d'urgence. Le Comité sera peut-être intéressé à savoir qu'au cours de la guerre et dans la période d'après-guerre, il en coûta au contribuable canadien quatre millions et demi de dollars en subventions d'importation pour maintenir notre plafond des prix des engrais de phosphate et de potasse. Il n'y avait pas de subvention pour la production domestique. Ces subventions furent pratiquement toutes payées pour les importations de phosphate et de potasse. J'ai mentionné ce point pour rendre le tableau plus clair. Avez-vous des questions à poser?

L'hon. M. BEAUBIEN: Entrevoyez-vous une solution à ce problème?

M. PEART: D'après moi, la solution consiste à développer nos ressources naturelles aussi vite que possible. J'ai entière confiance dans le Bureau des mines pour cela.

L'hon. M. CRERAR: Cela signifie que nous devons trouver de nouvelles sources d'approvisionnement. D'après les renseignements fournis par M. Timm, les approvisionnements disponibles de roche de phosphate au Canada sont de très basse qualité, et il n'est alors pas économique de les exploiter.

M. PEART: Je suppose que c'est une question d'approvisionnement total. Si nous étions capables d'obtenir un approvisionnement de sources étrangères, cela pourrait répondre à la question, mais cet approvisionnement peut ne pas être à notre disposition.

L'hon. M. DUFFUS: Il pourrait y avoir dégradation agricole.

M. PEART: Si vous désirez examiner ce côté de la question, je dois dire que les phosphates constituent la plus importante des nourritures des plantes. Sans eux, les fermes sont susceptibles de s'appauvrir. Chaque fois que la viande, le lait ou le grain partent de la ferme, les phosphates s'en vont aussi et ils ne peuvent être remplacés par n'importe quelle autre chose. Il y en a une certaine quantité et pas plus.

L'hon. M. CRERAR: Et le fumier d'étable ordinaire ne remplace pas cela?

M. PEART: Il ne contient que très peu de phosphate, parce que celui-ci entre dans la viande, le grain et les sabots des bêtes à cornes, chevaux, cochons et le reste vendus à la ferme. Lorsque le phosphate est parti, il ne revient pas.

L'hon. M. PATERSON: Quel est le district du Canada qui utilise le plus de phosphate?

M. PEART: Actuellement, c'est l'Est du Canada.

L'hon. M. PATERSON: A quelles provinces de l'Est du Canada faites-vous allusion?

M. PEART: Aux cinq provinces à l'est des Grands Lacs. Les provinces des Prairies et la Colombie-Britannique ne l'utilisaient pas il y a un certain temps, mais c'est étonnant de constater la quantité qu'elles utilisent maintenant. Les compagnies d'engrais ont de la difficulté à donner satisfaction aux consommateurs.

L'hon. M. DUFFUS: La consommation augmente partout?

M. PEART: Oui.

Le PRÉSIDENT: Vous avez parlé de l'usage accru d'engrais chimique au Canada. C'est dû jusqu'à un certain point à ce que les gens ont constaté la nécessité de cet engrais. Je me souviens qu'il y a trente ans, beaucoup de cultivateurs reconnus comme expérimentés ne voulaient pas l'utiliser.

M. PEART: Oui, l'opinion au pays concernant l'engrais chimique a changé complètement dans la dernière génération. Le nom "engrais chimique" est une fausse appellation et plus de gens trouvent aujourd'hui qu'il est en réalité une nourriture de plantes, et qu'il faut nourrir les plantes tout comme les animaux. Cette nourriture existe mais, si elle manque à la plante, celle-ci ne saurait se développer pour le mieux.

L'hon. M. DUFFUS: Monsieur le président, cette question d'engrais chimique ou de nourriture de plantes est une des plus importantes pour l'agriculture au pays actuellement.

M. PEART: Je vois venir le moment où nous aurons à faire ce qui a d'abord été fait en Europe et qui se fait actuellement aux Etats-Unis. Il nous faudra établir un programme national de nutrition, programme basé sur la population et les besoins d'aliments, et la base de toute l'affaire est la nourriture des plantes pour nourrir les récoltes qui, à leur tour, nourrissent les animaux.

L'hon. M. DUFFUS: Et les gens.

M. PEART: Oui.

Le PRÉSIDENT: C'est maintenant au Comité de décider quels sont les autres moyens à prendre. Les délibérations ont été sténographiées et peuvent être imprimées. Si nous décidons de ne pas aller plus loin cette année, le rapport sera prêt pour la prochaine session.

L'hon. M. BEAUBIEN: Si nous avons des copies dactylographiées ou photocopiées des délibérations de ce matin disponibles lors de notre prochaine session, elles seraient fort utiles au cas où nous déciderions de faire une enquête sur toute la question.

L'hon. M. DUFFUS: Monsieur le président, je crois que des copies des délibérations de ce matin devraient être mises à la disposition des membres du Comité immédiatement ou aussitôt que possible.

Le PRÉSIDENT: Le secrétaire en chef des comités m'informe que les délibérations seront dactylographiées immédiatement, mais que le Sénat n'a pas de facilités de polygraphie.

L'hon. M. DUFFUS: Dans ce cas, monsieur le président, je propose: Que le Comité demande l'autorisation au Sénat de faire imprimer 500 exemplaires du texte anglais et 200 exemplaires du texte français de ses délibérations sur le sujet de la motion de l'honorable sénateur McDonald (*Kings*), attirant l'attention du Sénat sur les découvertes de roche de phosphate dans la province de Québec et de potasse dans la province de Saskatchewan, motion renvoyée au Comité le 2 juillet 1947; et que la Règle 100 soit suspendue en tant qu'elle concerne ladite impression.

L'hon. A.-L. BEAUBIEN: J'appuie la proposition.
La proposition est adoptée.

L'hon. M. CRERAR: L'importance des engrais commerciaux au Canada ne fait pas de doute. D'après ce que M. Peart nous a dit, il ne s'écoulera pas bien des années avant que nous ayons de la difficulté à trouver suffisamment de matières premières, notamment des phosphates et de la potasse, dans des pays étrangers. Je conseille alors à M. Timm et à ses collègues de poursuivre leurs enquêtes avec autant de diligence que possible d'ici à la prochaine session du Parlement, afin de s'assurer de ce qui est réalisable avec les ressources que nous avons. Je dois dire que les renseignements obtenus jusqu'ici à l'égard des gisements de potasse en Saskatchewan ne nous donnent pas une grande lueur d'espérance. Cependant, au fur et à mesure que les forages se continueront, nous pourrions avoir des renseignements additionnels, et je propose que la division des mines en obtienne le plus possible, les analyse et soit prête à en faire un exposé au Comité lors de la prochaine session.

J'ai une autre proposition et, ici, M. Timm sait mieux que moi si elle est pratique ou non. C'est de poursuivre des enquêtes à l'égard des méthodes de profiter des phosphates de qualité inférieure que nous avons maintenant dans le but de leur donner une valeur commerciale. Il y a longtemps que j'ai cessé de m'étonner de ce que les enquêtes scientifiques peuvent accomplir, et je sais que la Division des mines a un personnel très compétent dans ce domaine.

Le PRÉSIDENT: Désirez-vous que votre suggestion soit mise sous forme de proposition?

L'hon. M. CRERAR: C'est peut-être préférable, monsieur le président.

Le PRÉSIDENT: Le secrétaire en chef des comités a préparé un projet général de proposition et je lui demande de le lire.

Le SECRÉTAIRE EN CHEF DES COMITÉS: C'est encore un projet très général, monsieur le président. Il se lit comme suit:

Votre Comité approuve entièrement les termes de la motion de l'honorable sénateur McDonald (*Kings*) et recommande que les autorités fédérales et provinciales se concertent en vue d'entreprendre une action commune pour la continuation d'une enquête visant au développement potentiel, sur une échelle commerciale, des découvertes déjà effectuées.

L'hon. M. CRERAR: Voilà qui serait fort à propos. Je fais une proposition en ce sens.

L'hon. M. DUFFUS: Je l'appuie.

L'hon. M. TAYLOR: Le Conseil national de recherches exécute-t-il certains travaux dans ce sens.

M. PEART: Non.

Le Comité s'ajourne à midi.

